

Somme de température depuis le 1^{er} janvier

Retrouvez ci-dessous les sommes de température depuis le 1^{er} janvier pour les différentes stations météo de notre région.

L'apport d'engrais azoté sur prairies et dérobées est recommandé lorsque les 200°C cumulés sont dépassés.



	Stations météo au 03 février 2025	Σ T°C depuis le 1 ^{er} janvier	Σ pluvio depuis le 1 ^{er} janvier
38	Bourgoin-Jallieu (358 m)	177	102
	St-Étienne-St-Geoirs (384 m)	169	84
	St-Laurent-du-Pont (410 m)	158	189
	Chatte (272 m)	184	109
	Roissard (746 m)	158	103
	Villard-de-Lans (1027 m)	125	124
26	Chapelle-en-Vercors (879 m)	151	123
	St-Christophe Laris (400 m)	166	98
	Étoile-sur-Rhône (145 m)	219	81
	St-Sauveur-en-Diois (338 m)	200	101
07	Annonay (336 m)	198	44
	Aubenas-Lanas (265 m)	220	137
	Colombier-le-Jeune (566 m)	159	126
	Issanlas-Peyrebeille (1264 m)	90	84
	St-Agrève (1014 m)	111	88

Entre parenthèses : évolution sur les 15 derniers jours

Bulletin rédigé par Adice Conseil Élevage avec le soutien financier des Crédits Agricoles Sud-Rhône-Alpes et Centre-Est



Agir pour la réussite et le bien-être des éleveurs de nos territoires

Un hiver proche de la normale



La pluviométrie cumulée de novembre à janvier est dans la moyenne sur l'ensemble de l'Isère et une partie de la Drôme (Nord Drôme et Vercors). En revanche, le cumul est déficitaire sur l'Ardèche et la plaine de Valence (déficit d'environ 100 mm). Toutefois, la pluviométrie de septembre-octobre a été très importante sur ces secteurs. Sur ces trois mois, la température a été légèrement supérieure à la moyenne.

Pour les 15 jours à venir, les conditions devraient rester globalement sèches. Les températures dépendront principalement de l'étendue et de la persistance des brouillards.

En comparaison avec les années précédentes, le développement des cultures est bien moins avancé en ce début-février. De plus, les conditions actuelles sont relativement peu poussantes (excès d'eau, température froide et manque de soleil).



RGI-trèfle incarnat semé fin-septembre dans les Terres Froides (alt. 500 m)
Pas de reprise de végétation avant 15 jours à priori



Pour le moment, seuls les secteurs les plus précoces comme la plaine de Valence ou la vallée du Rhône sont concernés par des apports d'engrais azotés (plus de 200°C cumulés depuis le 1^{er} janvier). Les autres secteurs de plaine attendront au moins la mi-février.



Fertilisation des prairies et des dérobées

Les apports d'azote favorisent le rendement des prairies et des dérobées en augmentant la croissance des graminées : un apport de 50 unités d'azote minéral en sortie d'hiver permet obtenir environ une tonne de matière sèche supplémentaire au stade « début épiaison ».

En revanche, si la récolte se fait tardivement, l'apport d'azote amplifie la dégradation de la valeur nutritionnelle par dilution dans le rendement et diminution de la teneur en légumineuse du fourrage (plus faible teneur en protéine et mauvaise digestibilité).

 **L'azote minéral doit donc être réservé aux parcelles d'herbe prévues en fauche précoce**, c'est-à-dire récoltées avant la pleine épiaison des graminées. L'intérêt de la fertilisation est d'autant plus intéressant que les espèces cultivées sont précoces : la fertilisation apporte un plus gros gain de rendement sur RGI que sur prairie naturelle. À l'inverse, un élevage en 100% foin de prairie naturelle sans déficit fourrager pourra faire une impasse totale sur l'azote minéral afin de favoriser la qualité du fourrage.

Faut-il apporter de l'azote minéral ?

L'apport d'azote n'est pas obligatoirement à faire sous forme d'engrais chimique. Pour rappel, les lisiers sont les effluents d'élevage qui ont la plus grande proportion d'azote minéral, c'est-à-dire la forme la plus rapidement assimilable par les plantes. Les fumiers et les composts présentent des teneurs plus faibles en azote minéral.

À titre d'exemple, pour des apports en sortie d'hiver sur prairies ou dérobées :

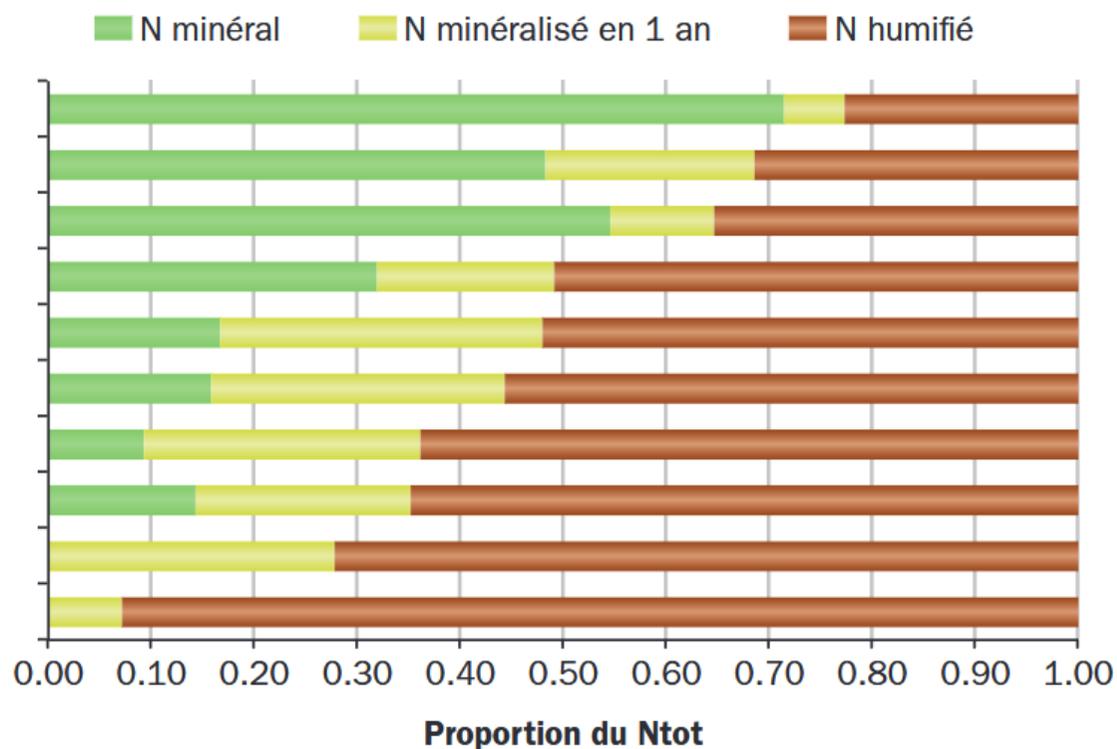
- 30 m³ de lisier dosant à 3 kg d'azote/m³ équivaut à 40 unités d'azote chimique
- 30 tonnes de fumier dosant à 6 kg d'azote/tonne équivaut à 20 unités d'azote chimique
- Un apport de compost n'a pratiquement pas d'effet fertilisant direct mais peut être intéressant pour son apport de phosphore ou d'humus



Afin de bien connaître la valeur de vos effluents, n'hésitez pas à demander une analyse à votre conseiller Adice.

Effluent	N minéral	N minéralisé en 1 an	N humifié
Lisiers mixtes de porcs	~0.70	~0.05	~0.25
Lisiers de poules pondeuses (< 20% de M.S.)	~0.48	~0.20	~0.32
Lisier bovins, logettes, raclage en système couvert	~0.55	~0.10	~0.35
Fumiers de porcs à l'engrais à base de paille	~0.32	~0.18	~0.50
Fumiers de poulets de chair (sortie des bâtiments)	~0.15	~0.30	~0.55
Fumiers de poulets de chair (après stockage)	~0.15	~0.28	~0.57
Fumiers compostés de volailles	~0.10	~0.25	~0.65
Fumier de bovins, litière accumulée sortie bâtiment	~0.13	~0.20	~0.67
Fumier de bovins, litière accumulée >2 mois	~0.00	~0.28	~0.72
Compost bovins	~0.05	~0.05	~0.90

Source : Arvalis, 2016





Adice
Service - Conseil - Expertise



BOVIN

Pierre GONIN - Nord Isère

06 30 63 23 40

Patrick PELLEGRIN - St Marcellin

06 71 00 37 18

Mathilde VIAL - Chartreuse / Valdaine

06 71 00 37 07

Chloé GRILLOT - Terres Froides Ouest

06 71 00 36 98

Clément DIVO - Terres Froides Est

06 71 00 37 10

Marie-Lou LORENZATO - Vercors / Royans

06 25 41 19 58

Yannick BLANC - Nord Drôme

06 25 41 19 70

Odile SEIVE - Nord Ardèche

06 62 42 06 00

Katleen PETIT - Vallée du Rhône

06 62 42 08 16

Jérémy CRESPIY - Plateaux Ardéchois

06 26 36 41 28

Philippe CHABANAS - Vernoux

06 62 42 06 93

Gabrielle BAUDIER - Sud Isère

06 71 00 37 15



CAPRIN / OVIN

Benoit DESANLIS - Isère

06 30 63 23 19

Aude PASQUET - Nord Drôme / Vercors

06 76 91 90 99

Mathilde CHAZALET - Sud Drôme

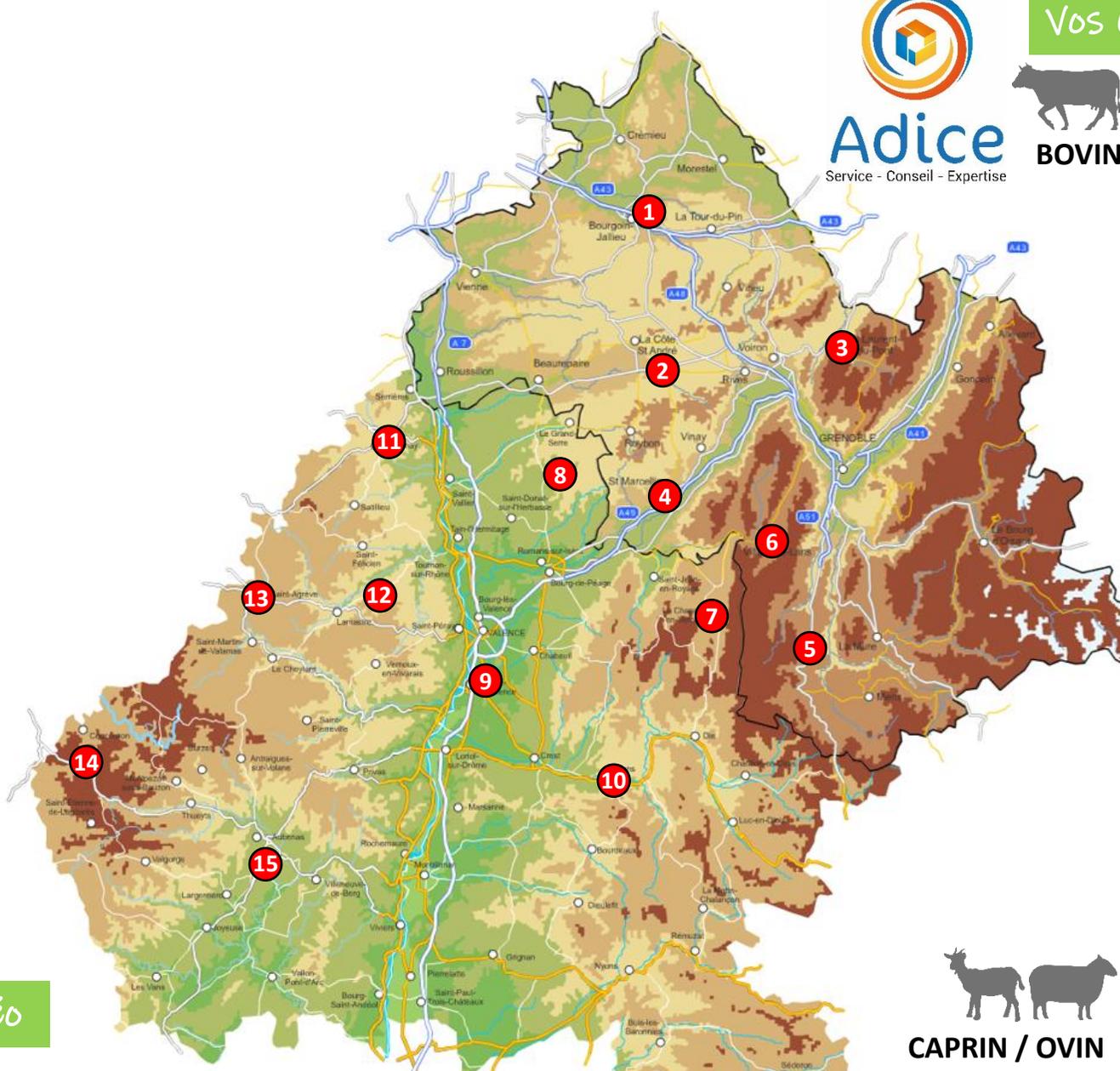
06 25 41 19 74

Priscilia CROUZET - Nord Ardèche

06 62 42 06 44

Lucas CLAUZIER - Sud Ardèche

06 62 42 08 99



Stations météo

- | | | |
|---------------------------------------|--|--------------------------------------|
| 1 Bourgoin-Jallieu (358 m) | 7 La Chapelle-en-Vercors (879 m) | 12 Colombier-le-Jeune (566 m) |
| 2 St-Étienne-St-Geoirs (384 m) | 8 St-Christophe et le Laris (400 m) | 13 St-Agrève (1014 m) |
| 3 St-Laurent-du-Pont (410 m) | 9 Étoile-sur-Rhône (145 m) | 14 Issanlas (1264 m) |
| 4 Chatte (272 m) | 10 St-Sauveur-en-Diois (338 m) | 15 Aubenas-Lanas (265 m) |
| 5 Roissard (746 m) | 11 Annonay (336 m) | |
| 6 Villard-de-Lans (1027 m) | | |